

INSTALLATION D'UNE CHAUDIÈRE BOIS GRANULÉS KLOVER ECOCOMPACT 150 EN COMPLÉMENT D'UNE POMPE À CHALEUR ATLANTIC

77780 Bourron-Marlotte | Seine et Marne (77)

ref : 59764



Fiche en ligne



Ets Artisan Ciret
Nemours
01 64 45 81 63

Chantier réalisé en : 2026

Notre équipe Artisan Ciret est intervenue pour l'installation d'une chaudière bois à granulés Klover modèle Ecocompact 150 en complément d'une pompe à chaleur Atlantic afin d'optimiser le système de chauffage du logement. Cette installation hybride permet d'associer deux solutions performantes pour garantir un confort thermique optimal, une meilleure gestion de l'énergie et une réduction des consommations.

TRAVAUX RÉALISÉS

- Préparation du chantier
- Installation de la chaudière à granulés Klover Ecocompact 150
- Raccordement au réseau de chauffage existant
- Association avec la pompe à chaleur Atlantic
- Installation des équipements hydrauliques nécessaires
- Raccordements électriques et mise en place de la régulation
- Réglages et paramétrage de l'installation
- Mise en service et contrôle du bon fonctionnement

POURQUOI ASSOCIER UNE CHAUDIÈRE À GRANULÉS AVEC UNE POMPE À CHALEUR ?

La combinaison d'une chaudière à granulés et d'une pompe à chaleur permet d'adapter le



RÉSEAU
proéco-énergies

reseau-proeco-energies.fr
Un réseau d'entreprises indépendantes & solidaires

fonctionnement du chauffage selon les besoins et les conditions extérieures.
Cette solution offre une grande flexibilité, améliore les performances énergétiques et permet de réaliser des économies d'énergie.

RÉSULTATS APRÈS INSTALLATION

- Système de chauffage hybride performant
- Confort thermique amélioré
- Utilisation optimisée des énergies disponibles
- Réduction de la consommation énergétique
- Installation fiable et durable

ENGAGEMENT ARTISAN CIRET

- Installation réalisée dans le respect des normes
- Mise en service complète de l'équipement
- Vérification de la compatibilité entre les deux systèmes
- Conseils pour optimiser l'utilisation de votre chauffage

Chez Artisan Ciret, nous vous accompagnons dans vos projets de rénovation énergétique en installant des solutions de chauffage performantes, adaptées à vos besoins et à votre habitation.

POURQUOI INSTALLER UNE CHAUDIÈRE À GRANULÉS KLOVER EN COMPLÉMENT D'UNE POMPE À CHALEUR ATLANTIC ?

Cette solution permet de combiner deux systèmes de chauffage performants afin d'optimiser le confort et la consommation énergétique du logement.

La chaudière à granulés apporte une alternative efficace lorsque les besoins en chauffage sont plus importants.

QUELS SONT LES AVANTAGES D'UNE CHAUDIÈRE BOIS GRANULÉS KLOVER ECOCOMPACT 150 ?

Elle utilise un combustible renouvelable, offre un fonctionnement automatisé et permet une gestion optimisée du chauffage.

Elle assure également un bon rendement énergétique tout en limitant les consommations.

COMMENT FONCTIONNE UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE HYBRIDE POMPE À CHALEUR ET CHAUDIÈRE À GRANULÉS ?

Les deux équipements peuvent fonctionner ensemble ou en alternance selon les besoins du logement et les conditions extérieures.

Cette association permet de choisir la solution la plus adaptée pour garantir confort et économies d'énergie.

COMMENT SE DÉROULE L'INSTALLATION D'UNE CHAUDIÈRE À GRANULÉS EN COMPLÉMENT D'UNE POMPE À CHALEUR ?

L'installation comprend la pose de la chaudière Klover, les raccordements hydrauliques et électriques, l'intégration avec la pompe à chaleur existante, les réglages et la mise en service.



Des contrôles sont effectués pour assurer le bon fonctionnement de l'ensemble.

POURQUOI FAIRE APPEL À ARTISAN CIRET POUR VOTRE INSTALLATION DE CHAUFFAGE HYBRIDE ?

Artisan Ciret vous accompagne dans la mise en place de solutions de chauffage adaptées à votre habitation.

Nous réalisons une installation complète et sécurisée afin de garantir performance, fiabilité et économies d'énergie.



(5/5 pour 2 avis)

Ets Artisan Ciret Nemours

55 rue de Paris 77140

01 64 45 81 63

<https://www.artisanciret-nemours.fr/direction.ciret45@gmail.com>



RÉSEAU
proéco-énergies

reseau-proeco-energies.fr
Un réseau d'entreprises indépendantes & solidaires